

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 4 juillet 2023  
à 19 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur les demandes de dérogation mineure :  
  
**9280, boulevard Gouin Ouest - Lot 1 901 296 du cadastre du Québec** : autoriser une clôture d'une hauteur de 2 mètres en cour avant du bâtiment (40.09);  
  
**12255, rue Ranger - Lot 1 435 267 du cadastre du Québec** : autoriser un pourcentage de façade devant être situé dans la marge avant maximale, de 74 % au lieu de 80 % (40.10).
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 juillet 2023.
- 10.08** Approuver les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du conseil d'arrondissement tenues respectivement les 5 et 29 juin 2023.

**20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Accorder un contrat de gré à gré à Mobilier Mesure Montréal inc. pour la fabrication de mobilier sur mesure pour la bibliothèque de Cartierville dans le cadre du projet Biblio.tests, pour un montant de 55 012,48 \$, taxes et livraison incluses / Imputation à la réserve développement (50 233,73 \$ net de ristourne).
- 20.02** Approuver la convention de services à intervenir avec Collège de Rosemont - Centre d'études en responsabilité sociale et écocitoyenneté pour des services en évaluation des changements de comportements dans le cadre du projet Système alimentaire Bordeaux-Cartierville et autoriser une dépense totale de 75 000 \$, taxes incluses.

- 20.03** Autoriser une dépense additionnelle de 7758,20 \$, taxes incluses, pour le projet saillies citoyennes, dans le cadre du contrat accordé à Solon, majorant ainsi le montant total du contrat de 32 836,86 \$ à 40 595,06 \$, taxes incluses (réf. : CA22 090174).
- 20.04** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 63 383 \$ à différents organismes, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2024) / Approuver les projets de convention à cet effet.
- 20.05** Accorder un soutien financier de 99 550 \$ à Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville afin de poursuivre la réalisation du Plan d'action 2023, pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2023 / Approuver la convention à cet effet.
- 20.06** Accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à l'Orchestre Métropolitain pour la présentation d'un concert en plein air au parc Ahuntsic le 5 août 2023 / Approuver la convention à cet effet / Imputation à la réserve développement (45 000 \$ net de ristournes).
- 20.07** Accorder un soutien financier spécial de 75 000 \$ à Solidarité Ahuntsic afin de soutenir les activités du comité de pilotage dans le cadre du partenariat de développement de l'écoquartier Louvain Est pour l'année 2023 / Approuver la convention à cet effet / Imputation à la réserve développement.
- 20.08** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 20 109 \$ à différents organismes afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités pour l'année 2023.
- 20.09** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant 9600 \$ aux organismes suivants : Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise (1350 \$), Les Productions Funambules Médias (4400 \$), Marguerite à bicyclette (1350 \$) et Festival des arts de ruelle (2500 \$) pour l'animation des espaces extérieurs à l'été 2023.
- 20.10** Approuver l'entente à intervenir avec Machine Distribution Santé pour l'exploitation de machines distributrices aux arénas Ahuntsic et Marcelin-Wilson, à la piscine Sophie-Barat et à la bibliothèque d'Ahuntsic, pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2026.
- 20.11** Approuver les conventions à intervenir avec Maison des jeunes d'Ahuntsic et Club de patinage artistique l'Acadie pour la location, à titre gratuit, de deux boutiques d'équipements de sports (Pro-shop) aux arénas Ahuntsic et Marcelin-Wilson, pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2025.
- 20.12** Accorder un contrat à Urbex construction inc. pour des travaux de déminéralisation, là où requis, sur diverses rues - Dépense totale de 911 926,69 \$, taxes incluses (contrat : 651 858,24 \$ + contingences : 65 185,82 \$ + incidences : 194 882,63 \$) - Appel d'offres public S-AC-2023-016 - 2 soumissionnaires.

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé(e)s pour la période du 1er au 31 mai 2023.
- 30.02** Accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes (CRÉCA) pour le soutien à l'augmentation des coûts locatifs pour l'année débutant le 1er juillet 2023 / Imputation à la réserve développement.

- 30.03** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 6000 \$ aux organismes suivants : Solidarité Ahuntsic (5000 \$) et Le Festigoût Traiteur (1000 \$) afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.04** Autoriser une dépense de 3253,68 \$, taxes incluses, en provenance du fonds de stationnement, pour l'achat de supports à vélos (2971,04 \$ net de ristournes).
- 30.05** Affecter un montant de 237 000 \$, provenant de la réserve en santé et sécurité (SST), pour l'année 2023, afin d'investir dans diverses activités liées à la santé et à la sécurité au travail.
- 30.06** Affecter un montant de 100 000 \$, provenant de la réserve développement, pour l'année 2023, pour les travaux d'entretien et de réparation dans les parcs.
- 30.07** Modifier la résolution CA23 09 0134 en remplaçant le nom de l'organisme « Ahuntsic-Cartierville en transition » par « Ville en vert ».
- 30.08** Approuver la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités pour la réalisation du projet « Rue partagée - Gouin Est » / Autoriser le directeur du développement du territoire à signer ladite convention.
- 30.09** Approuver la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités pour la réalisation du projet « Sécurisation des transports actifs autour des écoles et des résidences pour aîné(e)s d'Ahuntsic-Cartierville » / Autoriser le directeur du développement du territoire à signer ladite convention.
- 30.10** Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet « Réaménagement du parc Avila Vidal » dans le cadre du Programme d'aménagement urbain inclusif 2023 (PAUI) de la Ville de Montréal / Autoriser le directeur du développement du territoire à signer ladite demande et les documents y afférents.
- 30.11** Affecter un montant approximatif de 46 250 \$, provenant de la réserve développement, pour l'année 2023, afin de permettre la mise en oeuvre de plusieurs mesures d'apaisement et de sécurisation des rues, ainsi que des mesures de gestion du stationnement en bordure de rue.

## **40 – Réglementation**

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), une ordonnance afin d'interdire les virages sur la rue Francheville et la place Guillaume-Chambon aux heures de pointe - Collège Regina Assumpta / Abroger la résolution CA07 090067 adoptée le 5 mars 2007.
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), une ordonnance permettant d'établir la vitesse à 20 km/h et identifiant comme rue partagée le boulevard Gouin Est, entre l'avenue De Lorimier et la rue des Praires.
- 40.04** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), une ordonnance permettant d'établir la circulation à sens unique en direction nord et en direction est sur l'avenue De Galinée, entre la rue Chabanel Est et l'avenue De Bretonvilliers.

- 40.05** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment portant le numéro 2000, rue Dudemaine, érigé sur le lot 6 434 257 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir dix-huit unités de stationnement exigibles dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle école d'enseignement secondaire - Demande de permis 3003174998.
- 40.06** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment projeté au 6412, boulevard Gouin Ouest, érigé sur les lots 2 375 834 et 2 375 951 du cadastre du Québec, de fournir deux unités de stationnement exigibles dans le cadre du projet de construction du bâtiment.
- 40.07** Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) », afin que soit exigé le dépôt d'une étude de compatibilité de l'usage résidentiel lors d'une demande de projet parmi les secteurs d'activités diversifiées de l'arrondissement.
- 40.08** Adopter, avec changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) » afin de créer les zones 1533 et 1534 aux dépens de la zone 1321 dans le but d'encadrer le développement d'un site localisé au sud-est de l'intersection de la rue de Louvain Ouest et de l'avenue de l'Esplanade (site 50-150 Louvain Ouest) - Lots 1 487 577 et 1 999 283 du cadastre du Québec.
- 40.09** Accorder une demande de dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 9280, boulevard Gouin Ouest, une clôture d'une hauteur de 2 mètres en cour avant du bâtiment- Lot 1 901 296 du cadastre du Québec - Secteur SC.5.A Village Saraguay - Parcours riverain - Demande de permis 3003270549.
- 40.10** Accorder une demande de dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble projeté portant le numéro 12255, rue Ranger, un pourcentage de façade devant être situé dans la marge avant maximale de 74 % au lieu de 80 % - Lot 1 435 267 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003270143.
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser, pour l'immeuble portant les numéros 649 et 665, boulevard Gouin Est, l'occupation à des fins de centre de réadaptation (catégorie E.5(2)) - Lot 1 995 509 du cadastre du Québec - Zone 1328.
- 40.12** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de trois étages, d'une hauteur de 12 mètres et comprenant 18 logements, ainsi qu'un taux d'implantation de 55 % et des saillies allant jusqu'à la limite latérale du terrain, lequel est situé sur l'avenue Péloquin, entre le boulevard Henri-Bourassa Est et la rue Prieur Est - Lot 2 497 000 du cadastre du Québec - Zone 1369.
- 40.13** Autoriser la directrice de la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à approuver la tenue d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement pour la période du 5 juillet au 5 septembre 2023 et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.

## **51 – Nomination / Désignation**

- 51.01** Procéder à la nomination de deux membres suppléants du comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour la période du 5 juillet 2023 au 4 juillet 2024.

## **60 – Information**

- 60.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 3 mai 2023.
- 60.02** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition d'immeubles tenue le 3 mai 2023.
- 60.03** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 29 mai 2023.

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance